[Text]

Mr. Mazankowski: In that case, then, I guess my first question still applies. How do you determine the adjustment that would have to be made based upon the utilization of non-railway rolling stock?

• 2310

The Chairman: Dr. Heads.

Mr. Heads: Mr. Chairman, the method of adjustment we are using at the moment is that as the average boxcar fleet falls, we adjust the total amount of costs attributable to that fleet because of the provision of government hopper cars.

Mr. Mazankowski: How often would you do that?

Mr. Heads: We do this every year.

I think the methodology we would have to use in respect of hopper cars owned by the railway companies would be to convert these into a boxcar equivalent and thus modify the reduction in the number of boxcars.

Mr. Mazankowski: Okay.

Mr. Heads: I think, Mr. Chairman, it is quite obvious that we have not worked out in detail this methodology, but I am not anticipating that it will present any real methodological problems.

Mr. Mazankowski: Okay.

The Chairman: I have notice of an amendment from Mr. Benjamin for this clause.

Mr. Benjamin: 11.00 p.m . . . home, Mr. Chairman.

The Chairman: I am willing to compromise; I said at the beginning that we would go to the end of Clause 52 tonight, but I am willing to quit at the end of Clause 40.

Mr. Benjamin, just for your information and in the interests of time, if you move the amendment I think you know what is going to happen to it, do you not?

Mr. Benjamin: We will need to put it on the record and then see what happens, Mr. Chairman. I will be happy to move it.

Before I do, Mr. Chairman, since I have been saying 10.00 p.m. and 11.00 p.m., it reminds me of the story of the little private in the army who was paraded before his commanding officer and begged and pleaded for a pass to go home for the weekend. The commanding officer asked him why, and he said, "My wife is expecting". So the commanding officer very compassionately gave him the pass. He did the same thing for the next two weekends and he got the pass. On the fourth weekend his commanding officer said: "Look, what in the dickens is going on? What is your wife expecting?" The private said, "Well, she is expecting me home".

The Chairman: I expect she got disappointed, and unless you move your amendment . . .

Mr. Benjamin: I move that Bill C-155 be amended in Clause 39 by striking out the word "and" where it appears in line 11

[Translation]

M. Mazankowski: Dans ce cas, je pense que ma première question tient toujours. Comment calculez-vous le rajustement qui s'impose en fonction de l'utilisation du matériel roulant n'appartenant pas aux compagnies de chemins de fer.

Le président: Monsieur Heads.

M. Heads: Monsieur le président, actuellement, pour calculer ce rajustement, nous utilisons le nombre moyen de wagons qui existent dans le parc, et nous ajustons le montant total des coûts attribuables à ce parc à cause de la disposition concernant les wagons-trémies du gouvernement.

M. Mazankowski: Faites-vous cela fréquemment?

M. Heads: Chaque année.

A mon avis, pour ce qui concerne les wagons-trémies appartenant aux compagnies de chemins de fer, le mieux serait de calculer leur équivalent en wagons couverts et de tenir compte de ce chiffre dans la réduction du nombre des wagons couverts.

M. Mazankowski: Très bien.

M. Heads: À mon avis, monsieur le président, la méthode de calcul n'est évidemment pas tout à fait au point, mais je ne prévois pas de difficultés à ce sujet.

M. Mazankowski: Très bien.

Le président: M. Benjamin m'a notifié l'existence d'un amendement pour cet article.

M. Benjamin: Onze heures du soir . . . monsieur le président.

Le président: Je suis disposé à faire un compromis; j'ai dit au début que nous irions ce soir jusqu'à l'article 52, mais je suis prêt à ajourner la séance à la fin de l'article 40.

Monsieur Benjamin, pour votre information et aussi pour nous économiser du temps, vous savez parfaitement bien ce qu'il adviendra de cet amendement si vous le présentez?

M. Benjamin: Il faut le mettre en discussion et nous verrons ce qu'il adviendra, monsieur le président. Je me fais un plaisir de le présenter.

Auparavant, monsieur le président, j'ai parlé, il y a un instant, de 10 et 11 heures du soir, et cela me rappelle l'histoire d'un simple soldat qui, à l'inspection, demanda avec beaucoup d'insistance à son commandant une permission de fin de semaine pour se rendre chez lui. Le commandant lui demanda la raison, et il répondit: «Ma femme attend». Plein de sollicitude, le commandant lui accorda sa permission. Le soldat présenta la même demande les deux semaines d'après, et il obtint satisfaction. La quatrième semaine, le commandant lui dit: «Que diable se passe-t-il? Qu'est-ce que votre femme attend?', Le soldat répondit: «Eh bien, c'est moi qu'elle attend à la maison».

Le président: Elle a dû être fort déçue, et si vous ne présentez pas votre amendement . . .

M. Benjamin: Je propose que l'article 39 du projet de loi C-155 soit modifié par la suppression, dans le texte anglais, du